

**AVENANT AU RÈGLEMENT DU GRAND JEU-CONCOURS
Residhome Les Berges de La Loire**** - Nantes**

PRÉAMBULE :

Résidé Etudes Gestion est l'organisateur du jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé "Grand jeu-concours Residhome Les Berges de la Loire****-Nantes ", se déroulant du 01/11/2011 au 31/12/2011 minuit inclus.

Le Jeu a fait l'objet d'un règlement complet, lequel a été déposé via reglement.com auprès de l'étude Maître Valérie HOBA, Huissier de justice, 5 avenue Gabriel Péri, BP 42 93401 Saint-Ouen Cedex.

Le présent avenant a pour vocation d'apporter au Règlement les modifications ci-après énoncées. Les termes définis dans le Règlement auront la même signification dans le présent avenant.

CECI AYANT ÉTÉ EXPOSÉ, IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1

Résidé Etudes Gestion, SAS au capital de 15 000 000,00 euros, dont le siège social est situé 42 avenue George V 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 484 823 976 organise pour la marque Residhome un jeu gratuit sans obligation d'achat, valable du 01/11/2011 au 31/12/2011 minuit inclus.

Article 2 - Dépôt légal

Le présent avenant a été déposé via reglement.com auprès de l'étude de Maître Valérie HOBA, Huissier de justice, 5 avenue Gabriel Péri - BP 42 - 93401 Saint-Ouen Cedex.

Le règlement est consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.reglement.com>.

Article 3 - Validité du Règlement

Nonobstant les modifications faisant l'objet du présent avenant, les autres termes du Règlement demeurent inchangés. Le présent avenant fait corps et est indissociable du Règlement.